

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2015 - 20h30**

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel des séances en session ordinaire. Présidence du Conseil Municipal assurée par Jean-Michel GIROUX, Maire.

Présents : GIROUX Jean-Michel, MUIA Jean-Christophe, NOTTON Annie, FOURNIER Christophe, BADIÉ Aimée, JULLIERON Alain, BARDE Cédric, BOUILLOUX Nathalie, CASAMASSA Laurianne, CHARIERE Céline, CHEVREL Roselyne, CHOURLIN Olivier, GAILLARD Mireille, JOSSERAND Christelle, KNUBEL Claire, MERMET Jacques, ROUQUET Pierre, TRAVARD Joël.

Excusé : POUPLIER Jean-Noël (pouvoir à JC MUIA).

Convocation du 07 septembre 2015

Secrétaire de séance : Cédric BARDE

Ouverture de séance.

Le Conseil Municipal a :

- APPROUVÉ les rapports annuels 2014 des services Eau et Assainissement présentés par Suez-Environnement.
- DÉCIDÉ, suite à une réorganisation du temps méridien et une augmentation des effectifs d'enfants mangeant à la cantine, d'embaucher sous contrat un agent à hauteur de 2h30/jour.
- RETENU la candidature de Monsieur et Madame Gilles GONIN comme locataire de l'appartement du Gymnase à compter du 1^{er} octobre 2015.
- ACCEPTÉ les décisions modificatives budgétaires suivantes :

020- Dépenses Imprévues	- 5 600 €
2184- Mobilier (achat de tables pour la cantine)	+ 2 700 €
21318- Grosses réparations sur bâtiment public (gendarmerie)	+ 2 900 €
- PROMU par ancienneté Madame Marie-Louise NEYTON au grade d'Adjoint d'Animation 1^{ère} classe à compter du 1^{er} septembre 2015.
- RETENU la société GARCIA-MORA pour vérification des poteaux et bouches incendie installés sur le territoire de la commune au tarif de 30 € HT/hydrant. Il est convenu d'effectuer ses vérifications par tiers sur 3 ans.
- DÉCIDÉ de ne pas rétablir la station-service de camping-car (1 voix contre) située sur le parking du cimetière considérant que celle-ci ferait concurrence au camping, équipé d'une telle station.

- ENTENDU Monsieur le Maire concernant :

* un projet de Maison de Services Au Public (MSAP) qui se situerait dans les bureaux de la Poste afin de mutualiser les services pour faciliter les démarches des usagers (CAF, Pôle Emploi, CPAM, MSA...). Ce dossier est actuellement en étude auprès des services de l'Etat.

* la proposition de la société Actiom, Association régie par la loi de 1901, de faire profiter les habitants de la commune de tarifs préférentiels auprès de mutuelles mises en concurrence. Ce dispositif permettrait l'accès à une complémentaire santé à moindre coût. Ce dossier sera réexaminé après avoir obtenu des précisions complémentaires.

* l'état de l'Ancien Centre de Secours, Place Feltin, qui menace ruine. Deux solutions : raser ce bâtiment et aménager une place ou réhabiliter celui-ci. Demandes de devis en cours.

* la possibilité de réouverture des WC Place Bouvent en sécurisant leur accès. Recherche de solutions techniques à ce projet.

Clôture à 22h00.

Le Maire,
JM. GIROUX